

CONFÉRENCE DÉBAT

Seilles, commune en état de
légitime défense contre les
carrières.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous vous invitons à assister à la REUNION QUI SE
TIENDRA A LA SALLE COMMUNALE CE VENDREDI II
AVRIL 1975 A 20 HEURES.

Cette réunion se tiendra sous le patronage d'Interenviron-
nement et différents spécialistes seront présents.

Le débat doit vous concerner et vous avez le droit, sinon
le devoir, d'interroger les Conseillers communaux et de réclamer,
s'il échet, des réponses à des questions qui vous inquièteraient.

Monsieur Jean ROLAND, biologiste, sera présent de
même que Monsieur KERVYN de MARCHE ten DRIESSCHE, de
la Régionale Wallonne d'Interenvironnement.

A vous voir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nous
vous prions de croire en nos sentiments de parfaite considération.

Le Secrétaire du Collège ;
Le Bourgmestre,
G. Guisse. C. Eerdekens.



C. LES CLOTURES DES EXCAVATIONS DES CARRIERES AU BOLTRY.

LA SOCIETE S'EST ENGAGEE A CLOTURER SES
INSTALLATIONS.

Ce problème est ou sera donc résolu à bref délai.

D. L'EXPLOITATION AU NORD DU CIMETIERE JUSQUE TRAMAKA.

La population et ses élus, unanimes, sont farouchement
OPPOSES à ce que le village puisse être encerclé de cette façon au
point de dévaluer 1.000 immeubles causant ainsi un PREJUDICE DE
400 MILLIONS A LA POPULATION.

Notre village ne peut et ne sera pas ravagé par le
CANCER DE LA CHAUX.

E. LES DECOUVERTES AU NORD DU CIMETIERE FAITES SANS AUTORISATION.

Divers procès-verbaux ont été dressés par l'Administration
communale et des poursuites seront engagées contre les responsables de
la société.

La commune a chargé son avocat de faire citer directement
en CORRECTIONNELLE les responsables.

F. L'ABATTAGE DU ROCHER ERISON PAR LA S.A. CARMEUSE OU LA S.C. S.E.S.

Cette exploitation du rocher communal, non autorisée par
le Conseil communal, se fait en contravention de la loi sur l'Urbanisme.

Un particulier qui construirait sans autorisation serait
verbalisé et peut-être traduit en correctionnelle.

La Constitution garantit l'égalité de tous les Belges devant
la loi.

Les sociétés de carrières n'ont pas à s'estimer au-dessus
des lois.

DIX PROCES-VERBAUX ONT ETE DRESSES par
l'Administration communale et dix responsables de la S.A. CARMEUSE,
de la S.A. BRISON-TRAMAKA, de la S.A. BRISON-SOIGNIES
et de la S.C. S.E.S. seront CITES DEVANT LE TRIBUNAL

../..

../..

"...JE PUIS VOUS CONFIRMER QU'ACTUELLEMENT, L'ADMI-
NISTRATION DES MINES EMETTRAIT UN AVIS DEFAVORABLE
A TOUTE DECLARATION D'EXTENSION DES DEPENDANCES
DE MINIERES A SEILLES EN VUE DE LA CALCINATION DE
LA DOLOMIE ... "

Le péril est-il écarté pour autant ? Il serait imprudent de
vendre la peau de l'ours, mais il y a tout lieu d'escompter que la déter-
mination de la population seilloise permettra vraisemblablement d'éviter le
désastre que nous préparait CARMEUSE.

I. UNE CONFERENCE D'INFORMATION.

Ce VENDREDI II AVRIL 1975 A 20 HEURES aura lieu
à la SALLE COMMUNALE DE SEILLES, une CONFERENCE D'
INFORMATION sur les problèmes de la commune avec les carrières.

Nous vous invitons à cette conférence-débat qui se tiendra
en présence de responsables d'Interenvironnement.

CONCLUSIONS.

Nous continuerons à NOUS BATTRE SANS RELACHE
pour le bien-être de la population seilloise.

Nous continuerons à VOUS INFORMER de tout rebondis-
sement ou de toute évolution de la situation.

Nous RAPPROCHONS ainsi LE POUVOIR DU CITOYEN.
Notre démocratie communale (il n'est de démocratie qu'au niveau commu-
nal en Belgique) pratique la politique de la cage de verre et le dialogue
administrés-administrateurs, administrateurs-administrés.

La politique du Conseil communal peut cependant déplaire à
certains : en premier lieu aux dirigeants des carrières. Peu nous
importe, nous sommes en état de légitime défense comme le titrait le
journal " LE SOIR " récemment !

D'autres enfin colportent, nous n'osons pas croire que ce
soit à l'instigation des premiers, des ragots incroyables. De telles
méthodes, dignes du REXISME et de Léon DEGRELLE, ne peuvent
trouver un écho véritable dans la population.

Il est inévitable que l'on puisse se créer des ennemis en
voulant pratiquer "LE COURAGE DANS LA POLITIQUE". Cependant,
la liberté de notre commune est à ce prix.

La population et son Conseil communal, unanimes, mènent
ensembles un COMBAT DECISIF POUR LA LIBERTE DE SEILLES
ET POUR LE DROIT DE CHACUN A LA QUALITE DE LA VIE !

- 5 -

../..

Rien, ni personne, ni mensonges, ni pressions, ne pourront
altérer notre volonté de vaincre .



Ciude EERDEKENS,
Bourgmestre de Seilles.